

les représentants et les types avoués de la rouerie. Ceux-là, ceux là seuls (et ils sont peu nombreux, Dieu merci), doivent être impitoyablement repoussés.

Je n'ignore pas tout ce qu'il faut apporter de modération dans les exclusions personnelles. Moi aussi, je suis disposé à dire presque toujours : « Les hommes, sans les choses ; » je le dirai, excepté pour ces chefs d'école ; car leur succès est une leçon publique d'immoralité ; car il leur est impossible de faire le bien, même le voulant ; car, entre leurs mains, sous leur gouvernement, tout devient suspect, jusqu'aux choses innocentes ; car leur arrivée au pouvoir n'accroît pas seulement la réalité de la corruption ; elle en exagère les apparences. Et d'un autre côté, il y a dans leur abandon, un avertissement d'autant plus instructif et plus efficace, qu'ils ont plus de mérite et d'habileté. Il faut de ces signes publics aux peuples. Il en faut aux partis politiques. Il en faut au parti des honnêtes gens.

L'Alceste de Molière, cet homme de bien par excellence, à qui son inflexible vertu tiendrait lieu d'habileté, s'il pouvait vivre et agir au milieu de nous, l'Alceste de Molière disait :

- « ... Je hais tous les hommes ;
- » Les uns, parce qu'ils sont méchants et malfaisants,
- » Et les autres, pour être aux méchants complaisants,

» Et n'avoir pas pour eux ces haines vigoureuses
» Que doit donner le vice aux âmes vertueuses. »

Je n'accepte pas le précepte dans sa forme passionnée et misanthropique. Je ne prêche pas la haine. Mais je soutiens que les hautes fonctions de l'État doivent être fermées à certains hommes. Autant je flétrirais, comme lâchement odieuse, l'attaque dirigée contre ceux qui se sont fait justice, qui sont rentrés dans leur retraite, qui ont placé entre le monde et eux, le seuil inviolable de la vie privée ; autant je crois nécessaire de repousser énergiquement et sans relâche, ceux qui persistent à produire au grand jour leur défaut de principes et de moralité. Nul n'est tenu d'être député ou ministre ; mais une nation est tenue de préserver ses principales charges de toute souillure. Elle est tenue de se rappeler que les petits se modèlent sur les grands, et qu'on juge les peuples sur leurs magistrats.

Assurément, il est fâcheux de laisser sans emploi le talent de quelques personnes. J'en suis aussi convaincu que tout autre, et mon respect pour les qualités de l'âme, ne refroidit pas mon estime pour les facultés de l'esprit. Mais est-il donc impossible de trouver des hommes qui soient en même temps honnêtes et habiles ? Ne sait-on pas tout ce que la probité ajoute à l'habileté ? Ne sait-on pas, qu'à

égalité de mérite, l'homme qui a des principes est plus habile que celui qui n'en a pas ?

Aux yeux du premier, tout est clair. Il n'hésite point ; il n'essaye pas des intrigues où il serait plus maladroit que les intrigants ; et il reste sur un terrain, où les intrigants ne peuvent pas le suivre. Appuyé sur le sentiment du devoir, sur sa conscience, résigné à la perte du pouvoir pour lui-même, certain du triomphe définitif pour ses idées, il puise dans cette foi et dans cette tranquillité d'âme, une force que les roués ne trouveront jamais dans les plus ingénieuses combinaisons.

On a parlé de responsabilité. On a dit qu'elle n'était réelle, qu'autant que les conseillers de la couronne étaient capables. A la bonne heure. Mais cela est loin de suffire. — Si les têtes hautes sont les seules qui couvrent, c'est à la condition qu'elles ne fléchiront pas. Tous les fronts qui se courbent sont de la même hauteur, et ceux que l'opinion publique force à s'abaisser sans cesse, sont, de tous, les moins élevés.

Si nous ne pouvons dire avec les roués : « Tous les hommes » encore moins pouvons-nous dire avec eux : « tous les moyens. » Ici même, la règle est beaucoup plus sévère. L'exclusion des mauvais moyens, est, de sa nature, absolue et sans exception. Nous ne pouvons pas distinguer, quand la

égalité

plus habile

Aux

point ;

maladroit

terrain,

Appuyé

science,

même,

il puise

d'âme,

mais d'

On

n'était

ronne

cela est

les seules

ne fléchiront

sont de la

publique

moins élevés.

Si nous

les hommes

eux : «

beaucoup

moyens,

est, de sa

nature, absolue

et sans exception.

Nous ne

conscience ne distingue pas. Admettre un seul acte qu'elle réproûve, c'est chasser la morale de la politique; c'est lui refuser, comme les roués, l'appréciation de cet ordre de faits. Car la morale ne capitule point en présence de nécessités prétendues. Elle ne se prête pas au plus et au moins. Toute sa force est dans son inflexibilité.

Je pourrais m'arrêter ici, et répondre à ceux qui démontrent l'utilité, la nécessité même de certains moyens immoraux : « peu importe. En fait de devoirs positifs, la considération même des conséquences ne saurait ébranler. » Je pourrais répéter ici le vieil adage : « Fais ce que dois, advienne que pourra ; » mais, je soutiens que jamais le bien n'est sorti du mal. Je soutiens que, dans ce monde même, les violations de la loi morale trouvent toujours leur sanction.

Prenons l'exemple sur lequel on s'appuie le plus volontiers, pour établir, qu'en fait d'administration publique, il est impossible de proscrire absolument les mauvais moyens, et que la morale de l'homme privé ne doit pas être celle de l'homme d'état. Prenons l'exemple des fonds secrets. Serait-il bien difficile de montrer qu'il y a peu d'avantage à discréditer les éloges des journaux en les payant, à augmenter, en dépit du budget, les traitements des employés, à accorder des pensions, en dépit

des lois et des Chambres, et souvent même, à nourrir les inutilités ou les hontes de tous les régimes? Et, quant à la petite partie des fonds qu'absorbe la police proprement dite, si l'on ouvrait un compte, et qu'on mît, d'un côté, les dénonciations vraiment utiles; de l'autre, les alarmes vaines, les rapports qui ont obscurci la vérité, au lieu de la faire jaillir; et surtout, l'énorme dépense de crimes qu'il a fallu faire pour en venir là; le scandale public, le mal immense que produit cette armée d'hommes dégradés, soldés par le gouvernement, vivant dans l'infamie, et la propageant autour d'eux; centre d'un foyer de corruption latente, qui se dégage et éclate de temps en temps avec fureur; habiles à employer la séduction auprès des uns, la provocation auprès des autres; tenant à la fois au pouvoir et aux factions, à la police qui les paie, et aux malfaiteurs parmi lesquels on les recrute; trahissant, tantôt les uns, tantôt les autres, et toujours prêts à se jeter, avec leur fatale expérience et leur intrépidité de vices, dans tout désordre qu'ils auront plus de profit à soutenir qu'à surveiller; si un tel compte était ouvert, serait-ce en faveur du bien, ou du mal, que se solderait la balance?

Oui, la prudence est d'accord avec la morale, pour proscrire les mauvais moyens.

Mais, ces deux principes que je viens d'établir, comment en concilier l'application avec les engagements de partis, tels qu'ils existent au milieu de nous? Nous sera-t-il permis de repousser un homme que notre parti admet, un moyen que notre parti accepte? Non certes. Et quand cela nous serait permis, cela ne nous serait point possible. Nous avons abdiqué entre les mains de notre parti : renonçant à toute détermination, nous avons cru nous décharger de toute responsabilité. C'est un directeur que nous avons pris; les partis ont charge d'âmes.

Il est effrayant de voir à quel point les questions d'appréciation morale disparaissent et s'effacent dans un tel arrangement. Si les individus s'en remettent à la masse, il va sans dire que la masse n'a pas de conscience, et qu'elle fait sans scrupule ce qui répugnerait aux individus. Avec les engagements de partis, la doctrine des roués, *tous les hommes et tous les moyens*, est la seule doctrine raisonnable. Les deux principes contraires ne peuvent naître, si on ne leur donne pour corollaire, l'indépendance personnelle en politique; on ne peut y être honnête qu'à ce prix.

Serait-il vrai que cette nouvelle règle, indispensable à l'application des deux autres, fût incompatible avec les maximes du gouvernement représentatif?

Il y a, je le sais, une école parmi nous, qui, au moment où l'Angleterre échange ses codes pour les nôtres, où elle adopte notre centralisation gouvernementale, où elle maudit la confusion, jadis vénérée, de ses coutumes et de ses lois; s'efforce de modeler, bon gré malgré, la France sur l'Angleterre. On nous cite l'unité et la dignité de sa politique extérieure. On nous cite les fluctuations de la nôtre.

Mais, pourquoi en est-il ainsi? Ce n'est pas parce que les Anglais nous surpassent encore en fait de subordination parlementaire. C'est, parce que tous, wigs, radicaux ou tories, admettent et pratiquent les grands axiomes nationaux. Le jour où, nous aussi, nous aurons des axiomes communs à tous les partis; le jour où, par exemple, la nécessité de maintenir à tout prix notre influence dans les états limitrophes, aura été reconnue par tout le monde; le jour où ce principe aura été successivement appliqué par les cabinets les plus contraires; ce jour-là, nous aurons placé la stabilité de la politique française au-dessus des revirements inévitables de nos débats intérieurs.

Examinons donc le question en elle-même, et abstraction faite de la conduite de nos voisins.

Et d'abord, quel est l'état actuel des choses, qu'on est loin de trouver assez parfait, parce que

le bon sens de la France lutte encore contre une importation étrangère, parce qu'il n'y a pas encore assez de discipline et de soumission, parce qu'on se permet encore d'avoir son opinion personnelle sur quelques questions secondaires, parce qu'on n'applaudit pas toujours, comme à Londres, un chef qui déraisonne, parce qu'on ne siffle pas toujours un adversaire éloquent?

Nous n'avons pas atteint la perfection. Où en sommes-nous cependant?

Les hommes ne sont pas seuls enrégimentés; les journaux le sont aussi, et aucune feuille politique n'admettrait, en France, ces lignes, où je n'ai pas voulu réserver toutes mes critiques pour un parti, tous mes éloges pour un autre. Que dis-je? les questions elles-mêmes sont enrégimentées comme les hommes et les journaux. L'ordre marche avec la paix; la dignité extérieure donne le bras à l'extension des droits électoraux; et dans ce triage de tous les intérêts grands et petits, un lot est irrévocablement attribué à chaque opinion. Le partage du domaine politique est fait; il n'y a plus à y revenir.

Aussi regarderait-on comme des félons et des traîtres, ceux qui, appartenant à un parti, n'accepteraient pas son catéchisme tout entier. Pas un homme du parti patriote ne se hasarderait à sou-

tenir la proposition, si patriotique toutefois, de fortifier la capitale. Pas un homme du parti conservateur ne s'aviserait de demander le maintien de l'influence française au dehors. Il n'aurait le droit de parler ainsi, qu'autant qu'il le ferait par pure tactique, et à la charge de n'en pas penser un mot.

Qu'arrive-t-il de là? que personne ne peut plus parler de rien avec autorité. Un député du centre blâme-t-il la timidité de notre politique extérieure? c'est une manœuvre. Un député de la gauche tient-il le même langage? c'est son métier. Dans tous les cas, la chambre est en garde contre des discours que n'inspire pas une conviction spontanée et indépendante.

Où sont les avantages de cette classification, qui n'empêche pas seulement l'exclusion des mauvais moyens et des intrigants en titre; mais qui ôte aux délibérations toute leur gravité, qui déplace le terrain des luttes politiques, et le transporte de la tribune dans les couloirs ou dans les salons; qui réduit les discussions à n'être que des tournois de parole, où les chefs s'efforcent de *bien faire*, sans qu'une seule conviction puisse être ébranlée, sans qu'un seul de ces votes inféodés aux partis, puisse être entraîné par l'éloquence ou la raison?

Donnerait-elle aux travaux des chambres un caractère d'ensemble et d'unité? on serait tenté de le

tenir
tifier
vate
l'infl
de p
tactic

Qu
parler
blâm
c'est
il le
les ca
cours
et in

Où
n'em
moye
délibe
rain
bune
duit
role,
qu'un
qu'un
être e

Don
ractèr

croire, au premier abord. Mais un examen plus attentif amène à reconnaître le contraire. Je pourrais, à cet égard, invoquer les faits; et montrer ces faibles groupes d'*amis*, qui suivent chacun un chef, qui vont et viennent, se réunissent en cent manières diverses, pour former d'éléments opposés, des majorités de circonstance, majorités instables, que le succès même doit dissoudre et remplacer par d'autres majorités. Je pourrais citer l'exemple de ceux qui, arrivés par la gauche, ont gouverné par le centre; et encore employé-je ici de trop grands mots. Il n'y a plus ni gauche, ni centre; il y a vingt subdivisions qui se subdivisent elles-mêmes. Et les choses ne peuvent se passer autrement. Dans une époque de médiocrité et d'ambition comme celle-ci, beaucoup d'hommes ne veulent pas de chef, et prétendent l'être. Les grands corps sont donc impossibles; et ce qui est plus impossible, c'est l'union durable entre les petits. La subordination parlementaire, telle qu'on l'entend, ne peut donc créer que le fractionnement et l'instabilité.

Supposez à présent, que les engagements ne soient pas pris d'avance, que chacun arrive à la chambre avec ses sentiments, ses habitudes, ses sympathies, et si vous voulez, ses erreurs ou ses préjugés personnels. Combien l'unité est ici plus forte, plus haute, plus assurée! Les mêmes hommes se-

ront toujours entraînés par les mêmes doctrines. Les mêmes sentiments trouveront toujours le même écho au fond des cœurs. Le bon sens de la masse, auquel on a tort de ne pas croire, et qui est très-réel quand il n'a pas été faussé, altéré, comprimé, sous prétexte de le conduire, ce bon sens saura toujours distinguer, au milieu des phrases, ce qui convient réellement à la nation.

Sera-t-elle moins belle et moins élevée, la position de l'homme d'état, qui, au lieu de pourchasser ses partisans un à un, au lieu de se former péniblement une coterie par des moyens extra-parlementaires, au lieu de remplir ensuite à la tribune un rôle convenu et sans intérêt, gouvernera, de la tribune même, un parti dont il ne connaîtra pas tous les membres, et qu'il se sera créé par sa parole, par sa vie, dans la proportion du respect qu'inspirent son caractère et sa raison?

Cela empêche-t-il qu'il ne s'établisse entre lui et ceux qui l'admirent ou qui l'aiment, une sympathie plus étroite, un lien de confiance et d'affection? Nullement; mais ce lien, librement accepté, ne consolidera son influence, qu'à la condition de la fixité de ses doctrines. Il sera obligé de rester lui-même; et cette contrainte, qui le gênera parfois en s'opposant à ses fantaisies, lui rendra, par le temps qui court, le service le plus éminent. Sera-t-il descendu,

en devenant, de chef de quelques hommes, l'organe d'une opinion ?

Mais, parmi les pouvoirs des chambres, il en est un qui, en raison de la gravité des résultats qu'il entraîne, peut être considéré comme le plus important : les chambres renversent les ministères. Les engagements de partis sont-ils nécessaires pour trancher, en temps utile, des questions de cabinet ?

C'est ce que je nie absolument. Sans doute, les questions de cabinet seront moins fréquentes, quand le principe de l'indépendance personnelle aura pénétré dans les esprits. Les partis aiment beaucoup ces questions; ils les multiplient à l'infini. Pour eux, le détail des lois présentées est sans importance. La question ministérielle est toujours la seule qui les intéresse. Et la raison en est simple; les partis sont gouvernés par des chefs, qui sont tous prétendants au ministère.

Le pays veut autre chose. Il ne faut pas que, lorsqu'il s'agit des intérêts les plus précieux de la morale ou de la prospérité publique, l'examen soit constamment interdit, et qu'on en soit toujours réduit à voter ce qu'on désapprouve, ou rejeter ce qu'on aime, parce que les portefeuilles sont déposés sur la tribune. C'est de l'affranchissement des individus, que naîtra l'affranchissement des questions. Quand les hommes oseront être eux-mêmes, les questions

pourront redevenir elles-mêmes aussi; elles pourront recevoir une solution conforme à nos véritables besoins.

Et ce n'est pas à dire pour cela, qu'il soit impossible, dans ce système, de poser et de résoudre une question de cabinet. Quand la nécessité l'exigera, et seulement alors, les chambres se prêteront à la fiction constitutionnelle, qui substitue un vote réel sur le ministère au vote apparent sur un projet de loi. Les consciences les plus scrupuleuses sauront oublier la question secondaire, pour ne songer qu'à la principale. L'intelligence de chaque membre saisira cette idée, aussi nettement que peut le faire l'intelligence des partis.

Rien n'est donc plus conforme à l'esprit de nos institutions, que l'indépendance personnelle en politique. Les honnêtes gens peuvent donc secouer le joug de fer que l'intrigue leur imposait. Ils peuvent repousser librement les hommes et les moyens qui leur répugnent. Le parti des honnêtes gens peut se former.

Qu'on se représente l'influence qu'exercerait au sein de nos Chambres la présence d'un nombre, même peu considérable, d'hommes résolus à pratiquer, sur les bancs les plus opposés, les principes que je viens de défendre ! Ils ne convertiraient pas la rouerie, sans doute; mais,

ils la rendraient impossible. Une telle bannière déployée et défendue, attirerait bientôt toutes les convictions et toutes les sympathies. Et puis, qui ne sait que, dans l'état de fractionnement des partis politiques, ils cherchent tous l'appoint qui leur est nécessaire pour devenir majorité? Qui ne comprend que cette minorité d'honnêtes gens inébranlables suffirait pour faire la loi à tout le monde? On ne pourrait pas, on ne voudrait pas se passer d'elle; et la politique serait bientôt débarrassée de l'alliage impur qui la déshonore aujourd'hui. Elle entrerait dans le domaine de la morale publique, dont il n'est donné à personne de sortir impunément. Force serait prêtée au bien, non-seulement dans les Chambres, mais dans les derniers rangs de la nation.

Pour atteindre ce grand résultat, il s'agit de faire accepter certains principes. Et comment fait-on accepter des principes? En les professant, en payant de sa personne, surtout, en étant soi-même intimement convaincu. Il n'y a que la foi qui engendre la foi. C'est là un beau rôle. Heureux qui pourra le remplir avec l'éclat d'une haute renommée! Mais il n'est personne d'assez petit, pour ne pouvoir s'y associer utilement.

Et s'il est un livre où soit inscrite cette déclaration solennelle : « Quelques-uns prétendent que

nous d
qu'il en
est jus
puyés s
doivent
propag
Nou
dication
L'exem
faut de
sur les
la press
L'ho
mot d'
devoir
sans s'in
Il s'agit
ment se
et du d
l'utile ;
mande,
renomm
voudra
conscien
main ré

(1) Épit

nous disons : Pourquoi ne faisons-nous du mal afin qu'il en arrive du bien ; desquels la condamnation est juste (1) ; » si les préceptes de ce livre sont appuyés sur une autorité devant laquelle tous les fronts doivent fléchir ; il faut répandre ce livre ; il faut propager la foi à ces préceptes.

Nous y pouvons tous quelque chose ; car la prédication de l'église n'est pas la plus nécessaire. L'exemple du prêtre n'est pas le plus efficace. Il faut des prédicateurs laïques ; il y a une place vide sur les bancs de la Chambre ; il y en a une dans la presse.

L'homme vraiment chrétien, qui prêchera le mot d'ordre des honnêtes gens, la doctrine du *devoir*, en ne pensant lui-même qu'au devoir, et sans s'inquiéter du succès, réussira infailliblement. Il s'agit en effet, d'un besoin réel, universellement senti. Chacun souffre du mal de l'incertitude et du doute. On demande de toutes parts, où est l'utile ; et les réponses sont contradictoires. On demande, où est l'habileté ; et les désignations de la renommée sont démenties par les faits. Lorsqu'on voudra enfin demander, où est le bon et le juste ; la conscience de chaque homme et celle du genre humain répondront avec une admirable unité.

(1) Éptre de saint Paul aux Romains, chapitre III, verset 8.

L'acceptation du despotisme de la conscience, de la loi qui ordonne l'obéissance au devoir, *quelles qu'en puissent être les suites*, a donc, dès l'abord, l'avantage de supprimer les hésitations, le désordre de nos pensées, d'introduire dans notre existence une unité précieuse. L'égoïsme même devrait nous la conseiller.

Le bien être de l'humanité, irrévocablement lié à l'accomplissement des lois divines, la conseillerait également.

Mais il ne convient pas que le devoir prenne la base de son empire en dehors de lui-même.

FIN.

